

CONDITIONS

Une intervention de 10 € par consultation (70 € par an et par bénéficiaire maximum) auprès des prestataires, reconnus par Mutualia, des pratiques non conventionnelles suivantes : l'homéopathie, l'anthroposophie, la chiropraxie, l'ostéopathie, l'acupuncture, l'hippothérapie pour les patients atteints d'autisme ou d'un handicap moteur, la kinésiologie, la sophrologie, la mésothérapie, la réflexologie, la naturopathie, la micro kinésithérapie.

À COMPLÉTER PAR L’AFFILIÉ(E)

Nom :	Ou	APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI
Prénom :		
Numéro national : -		
Rue et n° :		
CP et commune :		
E-mail :	Tél :	

À COMPLÉTER PAR LE PRESTATAIRE

Je soussigné(e) : déclare avoir donné des soins au (à la) patient(e) susnommé(e) :

Date : / / Montant :
Discipline :

SIGNATURE ET CACHET
DU PRESTATAIRE

Date : / / Montant :
Discipline :

SIGNATURE ET CACHET
DU PRESTATAIRE

Date : / / Montant :
Discipline :

SIGNATURE ET CACHET
DU PRESTATAIRE

Date : / / Montant :
Discipline :

SIGNATURE ET CACHET
DU PRESTATAIRE

Date : / / Montant :
Discipline :

SIGNATURE ET CACHET
DU PRESTATAIRE

Date : / / Montant :
Discipline :

SIGNATURE ET CACHET
DU PRESTATAIRE

Date : / / Montant :
Discipline :

SIGNATURE ET CACHET
DU PRESTATAIRE